

CONTRAT ET CONDITIONS GENERALES 2025-2026

Prénom & Nom de l'élève : _____ ☐ M ☐ F

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Taille de l'élève : _____ cm.

Numéro AVS de l'élève (obligatoire): _____

Adresse : _____ NPA : _____ Localité : _____

Prénom & Nom d'un parent : _____ Téléphone mobile : _____

E-mail : _____

Comment avez-vous connu Danse Evasion : ☐ Bouche à Oreille ☐ Site web ☐ Facebook ☐ Flyer ☐ Instagram

Tout contrat est pour un semestre. Aucune résiliation ne peut être faite en cours de semestre. Tout contrat se renouvelle automatiquement pour le semestre suivant sauf résiliation par mail au plus tard le 31 décembre ou le 01 juin du semestre en cours. Le cas échéant, 50% du dernier abonnement semestriel sera facturé.

Nom du cours : _____ Jour : _____ Horaire : _____ Début du contrat : _____ ☐ Payé à l'essai.

Nom du cours : _____ Jour : _____ Horaire : _____ Début du contrat : _____

TYPE D'ABONNEMENT ET MODE DE PAIEMENT -

Tous les abonnements sont pour un cours par semaine pour 1 semestre :

- ☐ Paiement unique - 1 x 450.-CHF.
- ☐ Paiement mensuel - 5 x 95.-CHF, payable le 1^{er} de chaque mois.
- ☐ Chaque cours supplémentaire, abonnement semestriel – paiement unique - 360 CHF, ou mensuel 5 x 72.-CHF, payable le 1^{er} de chaque mois. (Remise de 20%)
- ☐ Fratrie - Paiement mensuel - 5 x 80.-CHF, payable le 1^{er} de chaque mois. (Remise de 11%)
- ☐ Fratrie - Paiement unique - 1 x 400.-CHF. (Remise de 11%)

Pour les abonnements de cours de piano/ guitare (un cours par semaine pour 1 semestre) :

- ☐ Abonnement cours de 30mn - Paiement unique – 720.-CHF, facilité de paiement en 2 fois. (Prix du cours - 40.-CHF)
- ☐ Abonnement cours de 45mn - Paiement unique – 1080.-CHF, facilité de paiement en 2 fois. (Prix du cours - 60.-CHF)

Pour les abonnements adultes spécifiques :

- ☐ carte de 10 cours pour 1 personne (Rock'n'roll uniquement) – paiement unique – 250.-CHF.
- ☐ carte de 10 cours pour 1 couple (Rock'n'roll uniquement) - paiement unique – 400.-CHF.
- ☐ carte de 5 cours renouvelable (préparation mariage uniquement) - paiement unique – 425.-CHF.
- ☐ carte de 8 cours renouvelable (préparation mariage uniquement) - paiement unique – 640.-CHF.
- ☐ Chaque cours supplémentaire, (préparation mariage uniquement) - 80.-CHF par cours.

MINEURS / AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné _____ autorise mon enfant _____

date de naissance ____ / ____ / _____, à participer au(x) cours de _____

Problème de santé particulier : _____

NOTE : L'organisation n'assurant pas la garde des mineurs avant et après le période du cours, je déclare avoir pris personnellement les dispositions nécessaires à cet effet.

Lieu _____ Date ____ / ____ / _____ Signature _____

Accès aux Cours L'inscription à travers le site web pour un cours d'essai est obligatoire, et pour les mineurs, elle fait office d'autorisation parentale. L'abonnement donne droit à 1 cours par semaine. Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires. Le calendrier scolaire du Canton de Vaud est en vigueur. Aucune nourriture n'est autorisée dans l'école. Les participants s'engagent à respecter le code vestimentaire demandé pour chaque cours. Pour certains cours, Danse Evasion fournit à prix coûtant la tenue à porter. Les cheveux longs doivent être attachés.

Contrat Les inscriptions des élèves se font via notre site internet www.danse-evasion.ch avec le lien du formulaire d'inscription en ligne. Au moment de la procédure informatique d'inscription, il vous est demandé de cocher une case afin d'accepter ce présent règlement. La participation au-delà du cours d'essai engage automatiquement l'élève pour le semestre (ou pour la durée déterminée ci-dessus) et fait foi pour acceptation du contrat et des CGV. Les contrats semestriel ou annuel sont automatiquement renouvelés pour une période égale à la durée du dernier abonnement souscrit et aux conditions de cotisations valables à la date de renouvellement du contrat.

Résiliations Une résiliation écrite est obligatoire pour mettre fin à l'abonnement semestriel ou annuel. Elle doit être envoyée par l'élève (ou parent, si mineur) par mail (avec demande d'accusé de réception), au plus tard le 31 décembre ou le 01 juin de chaque année scolaire pour tous les contrats semestriels ou annuel. En l'absence d'une telle résiliation, l'élève garde donc sa place réservée pendant toute la durée du contrat renouvelé. Si l'élève décide, malgré l'absence de résiliation, de ne pas participer au cours, une pénalité de 50 % de son dernier abonnement semestriel lui sera facturé.

Abonnements & Cotisations – Prix en CHF TTC

Cours semestriels : les cours choisis doivent être confirmés dans le contrat. Le prix des cours est déterminé par rapport à l'année scolaire et tient compte des vacances et jours fériés. Ceux-ci ne sont donc pas déductibles. Les cours qui tombent sur un jour férié ne sont pas à remplacer. L'année est divisée en 2 semestres (voir calendrier annuel). Les abonnements sont renouvelables automatiquement, de semestre en semestre et d'année scolaire en année scolaire, selon la durée du dernier abonnement choisi, sauf résiliation écrite par mail du participant au plus tard le 31 décembre ou le 01 juin de chaque année scolaire (selon le semestre en cours).

Cours à la carte : En supplément des conditions ci-dessous, nous ne pouvons pas accepter d'élèves inscrits à la carte n'étant pas venus pendant 3 mois d'affilés, ceci afin de garantir l'homogénéité des cours. Par conséquent, si vous êtes absent durant 3 mois consécutifs, les cours sur votre carte seront perdus. Les vacances scolaires ne sont bien évidemment pas incluses dans ce délai de 3 mois.

Les paiements : Les tarifs sont indiqués en francs suisses et TTC. Le montant total de l'inscription est dû, qu'il s'agisse du mode de paiement global ou par mensualités. Le calcul du tarif est réalisé au prorata de la date de début du cours pour tout élève commençant en milieu d'année. Dans le cas de retard de paiement, au-delà de 7 jours de retard, l'inscription devient due dans sa totalité y compris les frais de rappel.

Facilités de paiement : Nous proposons un paiement en plusieurs fois pour les personnes qui le souhaitent. L'intégralité de l'inscription au semestre est due selon les conditions ci-dessus, même si l'élève ne se présente pas à certains cours ou s'arrête au milieu du semestre. Le tarif indiqué sur notre site correspond au coût mensuel de la cotisation pour les enfants, ou au coût de la durée de l'abonnement pour les adultes.

Conditions d'inscription et absences : L'inscription est nominative et en aucun cas transmissible à une autre personne. Des périodes d'absence (grossesse, accident, maladie, service militaire) pourront être récupérées à raison de 90% moyennant un certificat médical ou une pièce justificative. La date de réception de la pièce justificative est seule considérée pour le calcul d'absences à récupérer. Aucune autre absence quelle qu'elle soit ne donne droit à aucun report ou annulation des paiements de cotisations. En l'absence d'une telle résiliation ou certificat médical, le participant garde donc sa place réservée pendant toute la durée du contrat renouvelé et la cotisation est due intégralement. En cas de maladie grave ou départ à l'étranger avec justificatif, une résiliation anticipée pourra être effectuée (frais minimum de 10%).

Modifications d'horaires de cours : En cas de suppression d'un cours par Danse Evasion, en cours d'année, et uniquement si ce cours n'existe pas un autre jour dans le programme, le participant pourra tester d'autres cours de son choix, de manière à choisir un autre cours en remplacement. Si aucun cours ne convient, l'inscription sera remboursée à la date du dernier cours essayé par l'élève, au prorata du restant du semestre et du montant payé par le participant. Un changement de professeur, d'horaire ou de jour ne constitue pas une suppression de cours, et le paiement de l'abonnement est donc dû intégralement pour le semestre.

Politique d'annulation pour les cours privés : En cas de suppression d'un cours par Danse Evasion, l'élève pourra rattraper le cours. La date et l'horaire devront être fixées avec le professeur. En cas d'annulation d'un cours par l'élève, il s'engage à se désister au minimum 48h à l'avance. Dans le cas contraire, une heure de cours sera facturée en guise de dédommagement.

Responsabilité : La responsabilité de Danse Evasion n'est pas engagée pour des dommages, accidents et ou blessures subis lors des cours, ni pour les vols éventuels commis dans les vestiaires et à l'intérieur des locaux. Les membres sont tenus de vérifier eux-mêmes s'ils sont couverts par une assurance-accidents et une assurance-responsabilité civile et le cas échéant, ils sont tenus d'en contracter une.

Photos et vidéos des cours : Il est formellement interdit de photographier et/ou de filmer dans l'enceinte de l'école de Danse Evasion ainsi que de diffuser des contenus sur les réseaux sociaux. Le participant ou ses responsables légaux autorisent l'utilisation des photos et vidéos d'extraits de cours ou événements pour la promotion interne de Danse Evasion, sur son site et ses réseaux sociaux.

Exclusion : Danse Evasion se réserve le droit d'exclure sans indemnité tout membre ne respectant pas les conditions de paiement des cours, le règlement intérieur, les conditions d'hygiène ainsi que le respect du savoir-vivre pour la pratique de nos activités de groupe.

Données personnelles : Danse Evasion ne peut transmettre, les données personnelles de ses membres, à des tiers, sauf à Jeunesse & Sport, organisme auprès duquel Danse Evasion SARL est accrédité et qui a besoin des noms, dates de naissance et numéro d'AVS des participants.